



## Compte Rendus

Invitation du Président Pierre-Michel COULY

Date: le Samedi 27 Février 2016 à 10H30

Lieu: 30 rue Bernard Palissy 66250 St Laurent de la Salanque.

Membres présents:

*Mme TAVERNIER Valérie, M.MERIEL Mathieu, M.GENTE Sébastien, M. COULY Pierre-Michel, M.BEL Claude, M.DORLEE Jérôme.*

Excusé: *M.THIBAL Serge.*

Absent: *M.FAVIER David*

L'assemblée passe à l'ordre du jour.

### **1°) Proposition de médailles de la jeunesse et sports et de la cohésion sociale.**

Sur proposition du président:

Sont proposées:

- **Madame Danielle FAGUET (J.C.C.)**
- **Madame Maryse SPECK (Aïkido Cerdagne Capcir)**
- **Monsieur BEL Claude (Aïkido Club de Toulouges)**
- **Monsieur CABRERIZO Christophe.(Le BARCARES)**

Vote à l'unanimité des quatre candidats.

Pour: 6      S'abstient:0      Contre: 0

### **2°) Remaniement du Site CODEP 66 :**

- Refonte du site dans l'intégralité suite au devis établi par la société MSAI d'une valeur de 720 € T.T.C.

Après discussion, certains clubs s'ajouteraient afin de pouvoir négocier une réduction auprès de MSAI.

Pierre-Michel se propose avec Valérie TAVERNIER de gérer le site.

Pierre-Michel à négocié avec la société DORAWON un partenariat.

La société DORAWON propose de mettre un lien de sa boutique en ligne sur notre site et à chaque achat de matériel dit "AIKIDO" elle reverse 10% au comité départemental.

Vote:

Pour: 6      S'abstient:0      Contre: 0

### 3°) Création d'un Logo CODEP 66

Le logo respecte l'harmonie recherchée par la fédération et la ligue.

Vote:

Pour : 6      S'abstient:0      Contre: 0

### 4°) Création d'une page facebook, tweeter et instagram.

En effet, il semble essentiel au comité directeur d'être présent sur les réseaux sociaux sous certaines conditions:

- Obligation d'avoir deux avis pour valider la mise en ligne d'un article, photos, vidéos ou autres contenus émanant du CODEP 66.
- Mise en place d'un responsable communication pour les pages facebook tweeter et instagram en la personne de Monsieur Mathieu MERIEL.

Vote:

Valide: 6      S'abstient:0      Contre: 0

### 5°) Mise en place d'un KAGAMI BIRAKI prévu pour le samedi 25 JUIIN 2016 à 17H

L'idée de mettre à l'honneur les bénévoles, les passages de grade, les jeunes est approuvés.

Création du KAGAMI BIRAKI

- Entraînement de masse d'une durée de deux heures effectué par 4 professeurs du département 66.
- Il est proposés de prendre en priorité les professeurs ou les clubs qui ne sont pas représentés au bureau du CODEP 66.
- Création de récompenses:
  - **Catégorie: Jeune 16 ans assidu au club présenté par leur professeur.** (1max par club)
  - **Catégorie: Dan : Elèves présentés aux passages de grades.**
  - **Catégorie: CQP, BF,DEJEPS ...**

- Cette cérémonie sera suivi d'un repas dansant.

Claude BEL et Pierre-Michel se proposent de voir avec leur connaissances la réservation d'un dojo et d'une salle à proximité afin d'éviter tout désagrément.

Pierre-Michel propose la commune du BARCARES et Claude BEL la commune de TOULOUGES.

Dans l'attente d'avoir une réponse positive de chacun de leur commune.

### 6°) Création d'un Objet de communication de type ECUSSON Codep 66

- l'objet publicitaire pour le comité directeur semble intéressant afin de promouvoir le comité départemental et l'aïkido.

- Présentation du devis par Pierre-Michel de la société DORAWON sport.

Pierre-Michel propose de mettre en place une tenue identique (un uniforme) pour les membres du bureau afin d'avoir une image professionnelle sur les autres disciplines lors de réunion, manifestation ou tous autres événements, selon le budget.

Vote:

Pour : 6      S'abstient:0    Contre: 0

### **7°) Remise en place des entrainements estivaux:**

1ère Date: le Mercredi 06 Juillet 2016 au club de TOULOUGES animés par Claude BEL et Pierre-Michel COULY.

2ème Date: 1ère semaine d'Aout au BARCARES. Le comité directeur souhaiterait David FAVIER du J.C.C avec Christophe CABRERIZO.

Vote:

Pour: 6      S'abstient:0    Contre: 0

### **8°) Le stage validant CODEP 66.**

Au vu du dernier stage CODEP 66 animé par Georges PARMENTIER a mobilisé 12 personnes sur la journée; il est décidé de ne pas le reconduire.

- Le président et les membres du bureau souhaitent pour des raisons économique (faible budget) et de promotion de jeunes gradés d'organiser un stage en binôme avec Monsieur JAUCOT Nicolas et Monsieur Marty Nicolas.

- La date prévue pour ce stage serait le Dimanche 17 octobre 2016.de 10H à 12H et de 14H30 à 16H30.

Le bureau souhaiterait l'organiser au judo club catalan pour son accessibilité et sa position géographique. (a valider avec David FAVIER).

Attention pour la date c'est sous réserve du calendrier de la ligue.

- Il est décider d'appliquer pour la rémunération des animateurs le tarif réglementaire de la fédération 70€ de l'heure divisé par deux.

Frais de route et repas pris en charge pour chacun des animateurs.

Vote:

Pour : 6      S'abstient:0    Contre: 0

Pierre-Michel s'engage à contacter et négocier avec eux pour un cachet chacun de 140€ et pris en charge des frais de route et de repas. Ces derniers acceptent

Mise en place d'un autre stage CODEP 66 non Validant animé par DEVOULON CABRERIZO si désistement (M.COULY). La date est à définir en fonction du calendrier de la ligue.

Vote:

Pour: 6      S'abstient:0    Contre: 0

### **9°) Mise en place d'une préparation de passage de grade.**

Le bureau souhaite organiser, animer et pérenniser une préparation de passage de grade 1 fois par an du shodan au yondan dans le département.

Vote:

Pour : 6      S'abstient:0    Contre: 0

**10°) Proposition de la prochaine réunion:**

- Le Samedi 07 ou 21 Mai l'après-midi.

La séance est levée à 13H30

Le 27 Février 2016

Sébastien GENTE et Pierre-Michel COULY